

DECISION DU DIRECTEUR N° 509/2022

Tarification / Prix de vente produits boutique

Conformément :

- à l'article R331-5 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur
- à la délibération du conseil d'administration n°2/16 du 29 février 2016 déléguant de façon permanente au directeur la possibilité de fixer les tarifs des produits et objets vendus par l'établissement (Art. R331-23,1,8°)

Le directeur du Parc national de Port-Cros arrête le prix de vente des articles listés ci-dessous :

Code	Intitulé	Prix de vente TTC
PAPDIV030	Carte pop-up série faune marine Méditerranée	5,50 €
PAPDIV035	Carte pop-up visuel exclusivité PNPC	5,50 €
TEXTSH117	Tee-shirt rouge Machaon - collection 2022	19,00 €
TEXTSH118	Tee-shirt bleu Spirale blanche - collection 2022	19,00 €
ACCCOS020	Mon Kit des Iles (1 shampoing + 2 savons)	19,00 €
DOCCAR035	Carte PC - édition 2022	3,00 €
DOCCAR036	Carte PRL - édition 2022	3,00 €

Une remise de 30% est accordée aux personnels du Parc national et du Conservatoire Botanique.

Le produit de la vente est encaissé au compte 707 - vente de produits dérivés.

Ce tarif est applicable à la date de signature de la présente décision.

A Hyères, le 07/04/2022

Le directeur

Marc DUNCOMBE

Par Délégation
Le Secrétaire Général
A. LARDÉ



La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public Parc national de Port-Cros (www.portcrosparcnational.fr).